

# **68<sup>ème</sup> Congrès Départemental Compte-rendu**



**TREMEVEN  
13 NOVEMBRE 2021**

## **SOCIETES PRESENTES**

**AUDIERNE – BAIE DU KERNIC - BANNALEC-- BENODET - CHATEAULIN–  
CHATEAUNEUF DU FAOU- CLEDER - COATAUDON – COATELAN - COMBRIT –  
DOURIC AR ZIN – ELLIANT- ERGUE GABERIC – FOUESNANT – GOUESNOU –  
GUILERS – GUIPAVAS - HUELGOAT – KERHORRE PETANQUE- KERSAINT  
PLABENNEC – KERLOUAN – LA ROCHE MAURICE – LANDERNEAU – LANDIVISIAU–  
LANMEUR – LANNILIS- LE FAOU-HANVEC - LE FOLGOET – LE POHER -  
LESNEVEN – LOC MARIA - P.C.LEONARD– MOULIN BLANC – PEN AR CREACH-  
PETANQUE SCAEROISE- PETANQUE CARHAISIENNE – PONT CROIX -PLABENNEC  
– PLOMELIN– PLONEIS– PLOUDALMEZEAU – PLOUDANIEL– PLOUGASTEL  
DAOULAS– PLOUIGNEAU– PLOUNEOUR MENEZ – PLOUNEVENTER – PLOURIN LES  
MORLAIX – PLOUVORN – PLUGUFFAN- P.O.C.QUIMPER – PONT AVEN – PONT DE  
BUIS– PONT L’ABBE - PORTSALL– QUIMPERLE – SAINT FREGANT – SAINT MARTIN  
BREST – SAINT MARTINOISE – SAINT RENAN – SAINT THEGONNEC - TREBOUL-  
DOUARNENEZ - TREMEVEN .**

**LAZ. Invité (ne participe pas aux votes)**

## **PARTICULARITE**

**Absence des clubs de : BOHARS – LOCTUDY– MOËLAN- PLOUARZEL– PLOUGASNOU**

**Arrêt des clubs de Lanhouarneau et Le Drennec**

**En 2022, 68 sociétés seront affiliées au Comité Départemental 29**

# Congrès Départemental 2021

## 1) Ouverture de la séance par le président du CD 29

Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les représentantes et représentants des clubs Finistériens, bonjour et bienvenue à TREMEVEN pour ce 68<sup>ème</sup> congrès Départemental.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons cette année en présentiel, après le congrès en Visio de 2020 dû à la pandémie et qui a marqué les esprits.

Le quorum étant atteint, je déclare ouvert le 68<sup>ème</sup> congrès Départemental. Je vous rappelle que seuls les délégués portant le badge sont autorisés à prendre la parole et voter. Pour la bonne tenue de ce congrès, je vous demande de couper votre téléphone ou de le mettre en mode silencieux.

Nous accueillons cette année un nouveau club, le club de LAZ qui rejoindra le secteur 5 .

Je remercie la municipalité de TREMEVEN représentée par Mme CAUDAN Monique, Maire, et Mr DERRIEN Dominique adjoint aux sports de mettre cette année « l'espace Louis LE LANN » à notre disposition pour la tenue de ce congrès et je félicite Claude CALVAR et toute son équipe d'avoir assuré la logistique de cette réunion.

Merci de leurs présences, Messieurs Philippe STEPHANT élu fédéral et Thomas GOURLAY C.T.F.R de la Région Bretagne. Nous leur donnerons la parole en cours de congrès et j'excuse de leurs absences, Messieurs Jean Noël VENON président de la Région Bretagne retenu par d'autres obligations et Yvon LARREUR pour raison de santé.

Un salut amical à mes anciens prédécesseurs au poste de président du CD 29, Madame Annie KERVERN et Monsieur André PLAÇON.

## 2) Allocution du Président du club organisateur Monsieur Claude CALVAR.

Madame, monsieur bonjour.

Bienvenue à TREMEVEN pour le 68<sup>ème</sup> congrès de la pétanque Finistérienne que nous a confié le comité Départemental.

Merci à la municipalité, représentée par madame le maire Monique Caudan, nos élus, de mettre à disposition de l'association les locaux nécessaires à cette organisation. J'excuse Mr DERRIEN, adjoint aux associations et aux sports, malade et qui sera remplacé par Mr Quentel licencié au club et adjoint aux finances. Je ne suis pas un homme de discours, heureux avec notre trentaine de licenciés d'organiser notre premier congrès. Je vous souhaite de passer un bon moment dans notre commune et je laisse la parole, de nombreux sujet étant à l'ordre du jour. Bon congrès à tous.

### 3) Allocution des élus de la municipalité de TREMEVEN

#### a. Madame le Maire :

Monsieur le président du C.D.29, Mesdames, Messieurs les représentants des clubs Finistériens, Mesdames, Messieurs,

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite la bienvenue à Tréméven.

Nous sommes très heureux que le C.D 29 ait confié au pétanque club Trémévenois l'organisation de votre congrès

Nous sommes très honorés de votre présence et nous vous remercions pour votre invitation à ce congrès Départemental.

Nous remercions Monsieur Calvar président du pétanque club et son équipe de bénévoles pour leur implication dans cette organisation.

Un grand merci également à l'ensemble des personnes qui œuvrent toute l'année pour le club de pétanque au boulodrome de Beg ar Roz. Toutes ces compétitions qui se déroulent sur ce boulodrome apportent une vie à notre commune et nous en sommes très reconnaissants.

Nous vous souhaitons un bon congrès.

#### b. Monsieur l'adjoint :

Bonjour à tous, pas grand-chose à rajouter et très content d'être parmi vous pour suivre ces débats.

### 4) Approbation du compte rendu congrès 2020

Vous avez tous reçu le dernier compte rendu du congrès 2020 organisé en vision conférence, avez-vous des questions ou remarques à formuler

Apparemment non

*Ce compte rendu est donc adopté à l'unanimité*

## 5) Allocution du Président du comité départemental

Quel plaisir de se retrouver enfin en présentiel, après la saison blanche que l'on a vécu en 2020, j'espère ne plus connaître cela et ne plus avoir à organiser de nouveau un congrès en vision conférence.

Mais avant de commencer nos débats je voudrais que l'on respecte un instant de recueillement à la mémoire des licenciés qui nous ont quittés et particulièrement Christophe HAMELET président du POC QUIMPER nouvellement élu.

Cette saison 2021 à débiter dans l'incertitude la plus totale, nous avons tous dû nous adapter aux directives gouvernementales et des protocoles émanant de l'état et de la Fédération. Ce manque de visibilité sur la saison a freiné la prise et la reprise des licences, tout particulièrement dans les catégories jeunes malgré la gratuité des licences.

Pour cette saison écoulée le CD 29 a consenti de très gros efforts financiers pour aider les clubs et les licenciés pour faire face à la pandémie. Notre bilan financier en est fortement impacté, je laisserai à Lucien le soin de vous donner tous les détails

La très bonne couverture en Bretagne de la vaccination nous a permis de sauver l'essentiel de notre saison en pouvant organiser certaines compétitions sous la contrainte du « pass-sanitaire ».celui-ci est toujours en application sur toutes les compétitions et rassemblements, tous les clubs doivent les vérifier et les licenciés doivent les présenter.

Depuis 2020 la pandémie de « COVID 19 » nous a fortement pénalisés dans la prise de licences et tout particulièrement dans les catégories jeunes. Nous devons tous faire des efforts pour retrouver nos licenciés perdus sous peine de perdre nos places qualificatives directement aux championnats de France.

L'organisation des compétitions en début de saison a été perturbée par les contraintes liées à la pandémie, il est néanmoins surprenant de voir les concours officiels annulés par les clubs et voir ces derniers organiser des concours ouverts à tous périodiquement en semaine et en week-end. Pour rappel, les contraintes sanitaires sont valables sur tous types de compétitions officielles ou autres.

En cours de saison nous avons dû adapter notre calendrier des compétitions au fur et à mesure de l'évolution des directives parfois tous les quinze jours. Les membres de la commission sportive n'ont pas chômé cette année, bravo à eux.

Comme tous les ans avant le congrès vous avez à joindre au comité divers documents pour préparer la nouvelle saison. Cette année, cela a été particulièrement pénible pour recevoir tous les documents et à ce jour il nous en manque encore plusieurs. Un oubli peut arriver mais certain d'entre vous ont des efforts à faire. Je laisserais à Lucien le soin de vous donner les explications nécessaires, nous

sommes gentils car si on avait respecté le délai de retour des dossiers complets une dizaine de clubs n'avaient pas droit de vote aujourd'hui. Il a fallu attendre hier pour recevoir des chèques d'affiliation.

Depuis maintenant plusieurs saisons les tenues clubs sont obligatoires sur toutes les compétitions avec qualificatifs et dans les compétitions par équipes idem. Pour les coupes et trophées cela s'améliore mais un rappel s'impose. Le port des tenues est obligatoire dans tous les qualificatifs dès les secteurs, idem en compétitions par équipes, peu importe le niveau et dans toutes les catégories jusqu'à la fin de la saison. Il devient pénible de devoir le rappeler à certains, surtout lorsqu'ils ont les tenues dans la voiture. En coupe et trophée même si le délégué ne joue pas il fait partie de l'équipe et est soumis à la même réglementation sur les tenues. Le jean est interdit.

Comme je l'ai dit tout à l'heure nos effectifs jeunes sont au plus bas. Cette saison de nouvelles compétitions ont vu le jour avec des succès plus ou moins mitigés, 1er national Pétanq Breiz à PLOMELIN, 1er national jeunes à PONTIVY ainsi que le circuit jeunes mis en place par la Fédération. Pour une fois que nous avons de belles compétitions réservées pour nos plus jeunes licenciés, une meilleure participation aiderait les organisateurs à pérenniser à l'avenir leurs compétitions.

Je félicite les jeunes Finistériens qui ont représenté le département et la région au trophée des pépites et je souhaite bonne chance à ceux qui feront le déplacement à Valence pour la phase finale du circuit FFPJP jeunes, ainsi qu'à Laureen CERBON sélectionnée en inter zone à CLERMONT FERRAND.

Au niveau du comité nous avons essayé de mettre en place une journée de promotion pour les féminines et pour les jeunes. Malheureusement cette compétition a été annulée pour les jeunes en raison du manque de joueurs. En féminines 13 équipes ont participé, toutes sont reparties ravies de leurs après-midi en espérant faire mieux la saison prochaine.

Nous vivons dans l'ère du numérique et c'est tant mieux, beaucoup de communications passent par les réseaux sociaux, mais il y a des règles à respecter. Il ne faut surtout prendre pour argent comptant les informations qui sont affichées et tout particulièrement sur « FACEBOOK ». Ce site n'est pas le site officiel ni le site annexe du comité. Il est étonnant de voir que parfois les résultats sont sur ce site et non sur la boîte mail du comité.

Derrière un écran l'inspiration vient plus facilement et les critiques sont plus faciles. On nous a fait le reproche cette année de ne pas faire figurer les résultats des championnats départementaux sur le site du CD 29, la raison évoquée « les délégués étaient une fois de plus au restaurant ». Ces critiques sont insupportables. Sur tous les championnats, les officiels, délégués et arbitres ne quittent pas le lieu de compétition en cours et nous profitons de la restauration rapide mise en place par les organisateurs que je remercie. A toutes ces personnes qui ont le clavier facile, je les préviens aujourd'hui, que nous aussi on maîtrise le clavier et les copies d'écran et

que ces personnes s'exposent à une convocation devant la commission de discipline en conformité avec nos textes et règlements. Voilà pour cette mise au point indispensable.

Nous venons de prendre contact avec un prestataire sur Brest pour nous créer un nouveau site internet qui permettra de faire évoluer notre communication.

Cette saison, tous les qualificatifs triplètes dans toutes les catégories ont eu lieu ainsi que les championnats par équipes, bravo et merci aux organisateurs car cela n'a pas toujours été facile surtout au début de saison. A ces remerciements je joins également tous les indispensables bénévoles, les arbitres et les délégués. Sans eux rien n'est possible.

Je terminerai cette allocution en remerciant tous les membres du comité directeur pour le travail effectué durant cette saison si particulière et j'associe les responsables des secteurs, ainsi que les membres extérieurs des commissions et particulièrement Gilbert CAROFF pour les classements vétérans ainsi que Yohann DAVIS pour la gestion du site.

Merci à tous de votre écoute et je vous souhaite une bonne saison 2022

## **Rapport moral et d'activité par le secrétaire Général : Gaël PARC**

« ...Bonjour à toutes et tous...

Très content de vous retrouver enfin en présentiel, et pouvoir vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé aux élections de l'an dernier.

Avant d'écrire ce rapport, j'ai relu quelques comptes rendus des années précédentes, et ce qui me vient à l'esprit, c'est que l'on réitère toujours les mêmes remarques, la moitié des clubs lisent les mails et nous répondent dans les temps avec des dossiers complets, pour les autres, les dossiers sont incomplets il manque des documents ou les chèques, ou encore la publicité. Si je vous dis que Lucien a adressé plus de 50 mails de relance je ne me trompe pas de beaucoup.

Idem pour l'attribution des championnats 2022, des clubs ne nous ont ramenés que la feuille de demande, sans lire l'encart pourtant en **ROUGE** où nous vous demandons de simples renseignements techniques : identité des personnes chargées des tables de marques, implantation et nombres de terrains, mais surtout un courrier d'autorisation de la mairie... Pour ces clubs, ne vous étonnez pas si vous n'êtes pas cité dans les organisations pour 2022.

Autre point négatif, certains clubs font de la rétention d'informations auprès de leurs licenciés, il n'y a rien de confidentiel dans les courriers et compte-rendu que nous vous expédions, et vous devez les transmettre à vos joueurs, surtout quand il est question de

règlement ou de date pour les inscriptions à un championnat ou le délai pour justifier d'une absence à un championnat.

Le rapport d'activité de la saison 2021 :

Je ne reviendrais pas sur les chiffres, vous les avez dans vos dossiers et vous avez pu les lire dans le compte rendu du conseil départemental d'Octobre. Les responsables des diverses commissions vous donneront d'autres détails dans leur rapport.

### EN 2021

Au niveau effectif :

Comme vous l'a annoncé le Président, nous avons accueilli avec plaisir dans nos rangs une nouvelle société : le club de PLOUARZEL qui à rejoint le secteur 1. En 2022 le club de LAZ rejoindra le secteur 5 Bienvenue à eux. Nous déplorons les arrêts de LANHOUARNEAU et du DRENNEC.

Au niveau des championnats :

Nous avons fait et refait le calendrier à chaque nouvelle décision de la fédération qui attendait celle du ministère qui eux attendait celle du gouvernement, ce fut une période compliquée.

Les qualificatifs secteurs se sont donc déroulés la veille du championnat Départemental, Merci à tous les organisateurs d'avoir su s'adapter.

Seul petit bémol, trop peu de clubs utilisent les listes spéciales de gestion concours pour leurs inscriptions, en multipliant les feuilles papiers et les ressaisies de données, on augmente le risque d'erreur.

Un seul championnat Régional en 2021. Le triplète jeunes, très bien organisé par GOUESNOU.

Vous trouverez les résultats de nos équipes aux championnats de France dans vos dossiers ; Bravo aux 2 équipes qui atteignent les 8<sup>èmes</sup> de finale, la triplète promotion de CLEDER et les cadets de GOUESNOU.

La saison 2022, nous tend les bras, avec beaucoup de nouveautés fédérales en prévision. Je souhaite aussi bonne chance et beaucoup de réussite à nos 4 organisateurs de nationaux, COMBRIT, PLOUDALMEZEAU & BREST, sans oublier le national jeunes de PLOMELIN.

Je terminerai ce compte rendu en rappelant aux responsables de secteurs que pour vous adresser le calendrier de la saison 2022 début février, il faut que leur élaboration soit faite dès le week-end prochain avec un retour au comité dans la semaine si possible. Nous vous avons transmis les supports informatiques cette semaine, Je compte sur vous pour respecter la mise en page et les instructions.

Je tiens à remercier Lucien pour son aide administrative ainsi que les autres membres du comité, les responsables de secteurs et tous les dirigeants qui œuvrent tout au long de l'année dans les clubs et sur les terrains.

Merci, & bonne fin de congrès à tous...»

## **6) Compte rendu de la commission sportive : Patrice NEDELEC**

Bonjour à toutes et tous,

Cette saison comme la saison dernière a été assez compliquée, peu de compétitions organisées et surtout dans un laps de temps restreint pour les championnats départementaux et régionaux. Nous nous sommes adaptés suivant les différentes mesures sanitaires qui nous parvenaient du ministère des sports et de la fédération.

Seuls les championnats de France Triplettes Open , Promotion, Féminins, Doublettes mixtes et Triplettes jeunes ont eu lieu cette année, nous avons organisé les qualificatifs secteurs et les championnats départementaux sur le même week-end en réduisant le nombre d'équipes à qualifier de moitié, merci aux clubs qui ont organisé les qualificatifs secteurs et les championnats départementaux ceux-ci se sont déroulés dans de bonnes conditions, ainsi qu'au club de Gouesnou qui a organisé le championnat régional triplettes jeunes. Nous espérons que la saison 2022 reviendra à la normale, nous avons établi le calendrier général en ce sens. Pour information je vous donne les participations des différents qualificatifs secteurs en faisant un comparatif par rapport aux saisons 2019 et 2020.

Saison 2019 : Triplettes open 403, saison 2020 : 381, saison 2021 : 256.

Saison 2019 : Triplettes Promotion 359, saison 2020 pas de qualifications, saison 2021 : 260.

Saison 2019 : Doublettes mixtes pas de qualifications, saison : 2020 499, saison 2021 : 327.

On remarque une baisse suite à la perte des licenciés et aussi je pense avec la qualification France sur le même week-end.

Rappel sur les tenues : Seuls les équipes championnes départementales ou régionales en 2021 devront porter la tenue du CD 29 sur les championnats départementaux ou régionaux 2022, les autres équipes ayant participées aux championnats de France en 2021 devront porter la tenue homogène de leur club.

Bravo aux équipes qui ont représenté le département aux championnats de France quelquefois sous des temps exécrables.

### **CHAMPIONNAT DE CLUBS :**

Même problème de calendrier pour les différents CDC, nous avons réussi à établir un calendrier pour faire jouer nos équipes vétérans dans les meilleures conditions possible, nous avons décidé de faire jouer les rencontres en ne regroupant pas sur le même site toutes les

rencontres du même groupe ceci afin d'éviter un grand nombre de personnes présentes, la formule a plu à certains et pas à d'autres une décision devra être prise pour la saison 2022 soit rester comme cela en 2022 ou soit revenir comme les autres années réception de toutes les équipes du groupe.

C'est l'équipe de Quimperlé 1 qui a gagné la finale de CDC 1 contre Landerneau 1, ils ont représenté le Finistère lors de la finale CRC, ils ont été battus par l'équipe de Perros Guirrec aux tirs de départage. Je tenais à remercier Gilbert Caroff qui a géré le championnat vétérans de A à Z.

Les championnats CDC Open et Féminin ont commencé le 12 septembre pour se terminer le 31 Octobre. Les Phases finales pour les championnats CDC1 Open et Féminin se sont déroulées le Dimanche 8 Novembre à Carhaix, merci à Carhaix pour l'excellente organisation de cette journée, en Open l'équipe 1 du PC Léonard monte en CRC 2 tandis que l'équipe 1 de Guipavas montent en CRC Féminin bravo à ces deux équipes ainsi qu'aux 6 autres équipes pour leur sportivité.

Vous trouverez dans votre dossier le tableau des montées et descentes en CDC Open et Féminin pour la saison 2021- 2022.

Récapitulatif inscriptions CDC :

Saison 2019 CDC Féminins : 56, saison 2020 : 55, saison 2021 : 49.

Saison 2019 CDC Open : 161, saison 2020 : 167, saison 2021 : 142.

Saison 2019 CDC Vétérans : 147, saison 2020 : 156, saison 2021 : 139.

Une diminution mais moins importante que pour les championnats départementaux.

Lors du conseil départemental de Février 2020 nous avons décidé que l'utilisation des feuilles de vérification de licences et de résultats devraient être obligatoire pour la saison 2021 avec une année d'adaptation pour apprendre à gérer cet outil, si certains clubs ont utilisé cette feuille la majorité des clubs envoient toujours les résultats soit par la poste ou par scan. La commission veut qu'à partir de 2022 tous les clubs gèrent la réception des journées avec cet outil ce qui permettra de vérifier la validité des licences ce qui n'est pas toujours le cas, ce n'est pas parce que l'on dépose une licence à la table de marque qu'elle est valide.

Il vous suffit d'avoir un ordinateur portable et le lecteur de licence sur place afin de vérifier les licences par ordre alphabétique et de remplir les scores au fur et à mesure des rencontres, il vous suffira ensuite d'envoyer la feuille par mail sur la boîte du CD 29, vous pourrez l'envoyer de chez vous si vous n'avez pas internet sur le site des rencontres.

Je terminerai ce compte rendu en remerciant Denise pour son aide pour le saisie des résultats.

Les membres de la commission sportive vous souhaitent une bonne saison 2022.

## 7) Comptes rendus des responsables de secteur

### a. Secteur 1 Jean Luc DERRIEN :

Bonjour à tous, Félicitations

- A Diego, Thomas et Karl pour leur 8<sup>ème</sup> de finale aux championnats de France cadet,
- Les équipes toujours en course en coupe de France : Guipavas, Gouesnou et Kerhuon
- Aux féminines de Gouesnou qui accèdent en C.N.C.2F
- Aux féminines de Guipavas qui accèdent en C.R.C. F
- Aux féminines de Coataudon qui s'inclinent en phase finales de CDC a Carhaix.

### b. Secteur 2 Gilles SIMON

Bonjour à toutes et à tous,

Le secteur 2 est composé de 12 clubs de la région de Morlaix.

En 2021, les joueurs du secteur ont obtenu de bons résultats :

- Qualification aux championnats de France des cadets Valentin Moucholi de Saint Pol de Léon et Tina Nicol de Plouigneau après leur titre de champions du Finistère.
- Qualification au championnat de France du junior Jason Nicol de Plouigneau.
- Victoire à domicile des vétérans de Plourin les Morlaix Jean-Michel Kervarrec-Serge Traon-Michel Floch au championnat du Finistère triplète vétéran et participation au championnat de France.
- Victoire en Trophée du Finistère vétéran du club de Plourin les Morlaix face à l'équipe de Plouvorn.
- En Coupe de France, suite du parcours pour Landivisiau qui reçoit Avranches le dimanche 14 novembre au second tour de zone. Plouigneau étant exempt.

Félicitations aux clubs de Landivisiau et Saint Thégonnec pour leur implication en faveur des jeunes avec des participations nombreuses aux différents concours et championnats et l'organisation de concours jeunes et mixage.

Saint-Thégonnec a également organisé une journée de sélection départementale jeunes le samedi 18 septembre.

Les qualificatifs de secteur ont été bien organisés par les clubs de Plouigneau, Plourin les Morlaix et Saint-Thégonnec. Plourin les Morlaix a également accueilli le championnat départemental tripléte vétérans.

Quelques problèmes cependant :

- des difficultés dans l'utilisation du logiciel Gestion Concours, certains clubs ont encore du mal à préparer un fichier Excel d'inscription pour un qualificatif secteur. Il est impératif que dans chaque club plusieurs personnes soient correctement formées à l'utilisation du logiciel Gestion Concours, aux logiciels de commande de licences et de vérification des licences pour les championnats par équipes.

Je me suis déplacé récemment dans 2 clubs du secteur pour une formation, je me tiens à disposition des autres clubs si nécessaire.

- sur les 12 clubs du secteur 2, 6 clubs comptent dans leur effectif un arbitre et parmi ses clubs certains ne disposent pas d'un nombre de terrains suffisant pour organiser un qualificatif de secteur. L'organisation des qualificatifs de secteur 2022 devrait quand même se faire sans trop de problème, un club prendra sûrement en charge 2 qualificatifs.

Il y a quelques années, les clubs se battaient pour obtenir une organisation de championnat de secteur, cette période semble définitivement révolue.

- quelques problèmes de non respect du règlement sur les compétitions de fin de saison : usage de la cigarette sur les terrains, non respecte du port de la tenue en particulier lors des journées de championnat par équipes.

Je pense que les dirigeants de club doivent sensibiliser leurs capitaines d'équipes et leurs licenciés au respect des règles afin de soulager le travail de nos arbitres déjà bien sollicités.

Je remercie mes adjoints Michel Quillévére en charge de l'arbitrage et Martine Kervarrec en charge de la Trésorerie.

Plusieurs nouveaux dirigeants ont pris leurs fonctions dans certains clubs, nous aurons l'occasion de nous rencontrer le dimanche 21 novembre à 9 heures à Saint-Pol de Léon pour la réunion d'élaboration du calendrier 2022 du secteur 2.

Bon congrès à toutes et à tous.

**c. Secteur 3 Nadine PARC**

Bonjour à tous,

Le secteur 3 se compose cette année de 13 clubs après l'arrêt des clubs de Lanhouarneau et du Drennec.

Les qualificatifs secteur se sont bien déroulés, le mixte au Faou Hanvec, le tripléte promotion à Plounéventer, le vétéran à la Roche Maurice et le tripléte masculin à Ploudaniel.

Le club de Ploudaniel a également organisé le Départemental mixte ainsi que le Départemental doublette jeunes.

Je remercie ces clubs pour leurs bonnes organisations.

En coupe de France Ploudaniel est toujours qualifié pour le troisième tour de zone bonne chance à l'équipe pour la suite de la compétition.

Félicitations au club de Landerneau pour leur victoire en coupe du Finistère.

Félicitations aux joueurs qui ont représentés le Finistère ou la Bretagne aux différents championnats de France.

Cette année une nouvelle école de pétanque s'est créée au club de Lesneven, je félicite les personnes qui l'ont mise en place car c'est un investissement important de leur part. Cela fera trois écoles de pétanque dans le secteur l'entente Landerneau Plounéventer et celle de Ploudaniel. Bravo à tous les bénévoles qui s'occupent de tous ces jeunes le Week end.

Le manque d'arbitre se fait ressentir dans les clubs, plusieurs championnats par équipe n'ont pas été arbitrés, une personne du club s'en est chargée. Certains clubs ne pourront plus organiser des qualificatifs par manque de place pour les terrains, à cela s'ajoute les clubs qui n'ont pas d'arbitres pour pouvoir prétendre à une organisation de qualificatifs secteurs. Cela va devenir compliqué, les clubs ayant un arbitre vont se voir attribuer des organisations secteurs tous les deux ans voir tous les ans.

Je remercie Dominique Cozian, Jo Castel pour leur travail au sein du secteur.

Cette année Je tiens particulièrement à remercier Jean Pierre Le Borgne pour toutes ces années passées au sein du secteur 3. Jean Pierre a décidé de ne pas continuer au bureau du secteur. Cela me rends triste mais je comprends sa décision, étant présent depuis la création du secteur, responsable de secteur de 1994 à 2004, il revient en 2011 jusqu'à aujourd'hui où il est responsable des vétérans. Merci Jean Pi, nous pouvons l'applaudir.

L'assemblée générale du secteur 3 aura lieu le Samedi 20 Novembre à 18h à l'Espace Kreiz Ker à Kersaint Plabennec.

#### d. Secteur 4 **Jean Baptiste JACOLOT**

Bonjour à tous,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me présente, Jean-Baptiste Jacolot du club de Plomelin, responsable du secteur 4 suite à la démission de Jérôme Jacquemain pour raison professionnelle.

J'espère simplement que la saison prochaine se déroulera au mieux et dans les meilleures conditions possibles.

Pour l'année écoulée, aucun incident signalé au niveau des championnats vétéran ou open, ni aux qualificatifs de secteur. Les championnats départementaux organisés par le club de DOUARNENEZ se sont parfaitement déroulés.

Je note néanmoins une grosse frilosité des clubs pour organiser des concours « officiels » car seuls 5 concours ont été organisés depuis le mois de septembre

Je tiens à remercier deux jeunes du secteur 4 qui ont brillé et quittent la catégorie pour arriver chez les grands en 2022.

J'ouvre une parenthèse et je vais extrapoler car s'ils ont brillé dans leurs catégories, ils le doivent à leurs formateurs. Les écoles de pétanque sont notre futur et je tiens à remercier tous ces éducateurs dont on parle trop peu mais qui sont là. Grand grand merci.

Un grand merci donc à Amaury LE BRIS qui a représenté à moult reprises au Championnat de France, avec d'autres jeunes et ce dans toutes les catégories,, le Finistère ou la Bretagne et également à Jasmin Corai-Guyader, sélectionné au niveau zonal pour le trophée des pépites 2020, manifestation malheureusement annulé.

Merci à tous et bonne saison 2022.

#### e. Secteur 5 **Didier RENEVOT**

Bonjour à tous

Cette année encore, le COVID 19 aura bien perturbée notre saison où très peu de concours officiel ont pu se dérouler.

Le secteur 5 compte 649 licenciés répartis en 11 clubs. Je remercie mes adjoints Alain TREGUIER et Valentin CHALLEAU pour le travail effectué.

Si les concours officiels ont été rares, tous les championnats par équipes ont pu avoir lieu.

Bravo à toutes les équipes qui montent dans leurs divisions respectives.

Je féliciterai particulièrement les équipes de Bannalec et de Quimperlé qui se maintiennent en National 3. Bravo à eux !! Ainsi que Bannalec 2 qui est champion de son groupe de D1 mais qui est tombée sur une très belle équipe de Saint Pol, lors de la finale à 4. Bonne route à Saint Pol en régional 2.

Bravo également au club de Châteauneuf qui gagne le trophée vétéran annexe.

En coupe de France, bravo aux clubs de Bannalec qui est qualifié d'office pour le 3<sup>ème</sup> tour de zone ainsi que les autres clubs qualifiés et bonne chance à Quimperlé qui joue demain contre Bourg des comptes.

La réunion pour les dates du calendrier 2022 aura lieu le vendredi 19 novembre à 18h 45 à la salle Ty Kreis à Ergué Gabéric.

Bon congrès à tous.

## **8) Rapport de la commission Jeunes Richard OMNES**

Bonjour à tous,

Malgré une année spéciale due à la crise sanitaire, le bilan de l'année au niveau des jeunes est satisfaisant au niveau participation.

Je voudrais féliciter les jeunes du Finistère pour leurs résultats cette année, même si aucun d'eux n'ont été sélectionnés pour le trophée des pépites, ils le méritaient aussi, seulement la ligue devait faire des choix difficiles.

Les enfants s'étaient déplacés le 30 octobre à Pontivy pour tenter de se qualifier, mais n'ont pas été retenus. Félicitations tout de même à Laureen CERBON qui a été proposée pour les sélections inter-zones et

Qui a été retenue par la DTN. Elle se déplacera du 26 au 28 novembre à Clermont-Ferrand pour espérer rentrer dans le collectif France.

Bonne chance à elle, nous serons derrière elle pour la soutenir.

La fédération a créée le circuit National jeunes et nous avons trois enfants qui peuvent choisir leur équipe pour cela :

- FICHOU Timéo
- NICOLAS Enzo
- CERBON Laureen

Ils se déplaceront le 19 décembre à Valence, bravo à eux.

Le championnat de France jeunes s'est déroulé à Nevers cette année, et nous avons eu de beaux résultats là aussi

Les minimes perdent au 4<sup>e</sup> tour

Une équipe cadets perd en 16<sup>e</sup>

Une équipe cadets perd en 8<sup>e</sup>

Les deux équipes juniors perdent en 32<sup>e</sup> .

Au niveau départemental, nous avons réussi à garder tous les concours jeunes sauf le tête à tête.

Je voudrais remercier tous les clubs qui ont accueillis les jeunes pour les différentes manifestations, ainsi que tous les bénévoles car sans eux rien ne serait possible.

### FONCTION ET RÔLE DE L'ETD

C'est la cheville ouvrière du projet associatif départemental. Elle permet de concrétiser le programme annuel du comité. L'ETD met en place sur le terrain et de façon concrète les actions et décisions (stages, formations, rencontres ...) en lien avec le projet fédéral.

D'une manière plus élargie, le fait d'avoir une ETD mettant en place un plan d'actions défini, permet d'avoir une visibilité et de meilleurs échanges avec les institutions. Outre cet aspect purement institutionnel, l'ETD permet aussi de créer du lien sur l'ensemble du territoire départemental.

La composition de l'ETD doit être représentative de l'ensemble du territoire.

Elle se divise en plusieurs pôles :

- **Le pôle Formation** géré par Yvon LARREUR. Avec ce dernier, nous avons été reçus par le club de Gouesnou en octobre pour former et examiner 19 participants au Tronc commun.
- Nous avons eu 17 admis et 2 personnes passeront une séance de rattrapage le 12 décembre à 13h30 au comité à Plougastel-Daoulas.
- Le 4 et 5 décembre il y aura aussi la formation BF1 qui se déroulera à Pontivy, pour l'instant 7 personnes du Finistère se sont inscrits, vous pouvez encore le faire jusqu'à fin novembre.
- Le 27 novembre à Ergué-Gabéric, il y aura une remise à niveau des arbitres au sujet des règlements. Les nouveaux arbitres stagiaires y sont conviés.
  
- **Le pôle haut niveau** également géré par Yvon, mais le plus souvent je me déplace, car cela passe par les sélections au niveau des jeunes, ainsi que leur suivi.
  
- **Le pôle développement** créé pour définir les besoins du département envers les demandes de la fédération. Pour cela nous allons organiser des plateaux benjamins pour les jeunes plutôt que des concours, il n'est pas facile pour des enfants si jeunes de

rester concentré toute une journée, nous allons aider la commission féminine à développer la pratique de la pétanque, cela à déjà commencer cette année avec la journée de la femme le 30 octobre.

- Nous allons aussi développer le CDC jeunes pour le faire évoluer en CRC puis en CNC.
- Le système swiss va être généralisé sur tous les concours jeunes.
- Je vous rappelle que vous avez droit à une entente avec 4 clubs les plus proches du votre au niveau des jeunes.

Bonne fin de congrès à tous.

## 9) **Rapport de la commission Féminines Corinne NEDELEC**

Bonjour à toutes et tous,

En 2021, LE CD 29 a enregistré une baisse de licenciées féminines, 612 Séniors et Vétérans et 44 jeunes pour un total de 656 licences.

Le seul championnat départemental qui ai eu lieu est le Triplettes Féminins, 56 équipes c'étaient inscrites victoire d'une équipe de Combrit félicitations à elles hélas elles ne sont pas sorties des poules lors des championnats de France de Palavas les flots.

En championnat par équipes de clubs, 49 équipes tous championnats confondus se sont inscrites

- 1 équipe en CNC 2 : Kerhorre pétanque qui se maintient pour la saison 2022.
- 3 équipes en CRC : Douarnenez Tréboul, Gouesnou et Plounéour Ménez, l'équipe de Douarnenez se maintient, Plounéour Ménez va faire un barrage contre l'équipe de Trégueux 2 le vainqueur de ce match se maintiendra en CRC, l'équipe de Gouesnou en finissant 1<sup>ère</sup> de son groupe a joué la journée finale face à l'équipe classée première de l'autre groupe, elles ont gagné ce match et monteront pour la saison 2022 en CNC 2 ou elles retrouveront l'équipe de Kerhorre, félicitations à elles.

Nous avons souhaité remettre en place la journée de la femme, celle-ci a eu lieu à Gouesnou le samedi 30 Octobre, merci au club de Gouesnou pour son organisation ainsi qu'au CD pour les récompenses offertes à toutes les participantes. Hélas 13 équipes seulement présentes, je tiens à remercier les clubs de Le Faou/Hanvec et Plougastel qui ont

engagé 8 équipes à eux deux, les joueuses non licenciées ayant participées à cette journée se verront offrir leur licence pour la saison 2022, à ce jour 5 licences seraient actées.

Je vous remercie pour votre attention.

## 10) **Rapport de la commission d'arbitrage Brigitte GALLET**

Bonjour à toutes et à tous.

A ce jour, le CD 29 compte 75 arbitres dont 8 ont été supervisés cette année. Il s'agit de :

- BERTHIER Mickaël
- BIDAN Ludovic
- BIGOT Stéphane
- BOUGUENNEC Morgane
- COVET Frédéric
- CROGUENNEC Yvon
- CORIOU Loïc
- GALLIN Serge
- GUILLOUX Marc
- JOYAUX Yohann
- LAHAYE Gaël
- QUEMENER Annie
- ROUE Gilbert
- VANDERDONCKT Mathieu

Concernant les 2 derniers, ils seront vus très rapidement.

Il est à déplorer le manque de formation depuis 2 ans et ceci se ressent. Les diverses modifications intervenues ont eu du mal à être perçues (distances, obstacles, parties en temps limité...). Nous essaierons, dans un très proche avenir, de faire des formations par secteur afin de combler ce manque d'autant que les candidats n'obtiendront le titre d'arbitre qu'après 4 concours supervisés.

L'idéal pour ces réunions serait une salle de réunion et un boulodrome pour la mise en pratique.

Cette année, chaque candidat devra débiter par le tronc commun pour choisir son option et, ensuite, sera arbitre stagiaire. 4 concours accompagnés et supervisés (avec à chaque fois de la théorie) seront obligatoires pour validation du titre d'arbitre

départemental. La connaissance des textes et la pratique (manipulation des tirettes, compas, cales...) devront être « poussées » au maximum pour habituer les candidats.

Petite satisfaction, cette année, la moyenne d'âge est à 58 ans tous secteurs confondus.

La première formation se tiendra à Ergué-Gabéric le 27 novembre 2021.

La session de rattrapage du tronc commun, elle, aura lieu le 11 novembre 2021.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, à toutes et à tous un bon congrès.

## 11) **Rapport de la commission vétérans + Trophées**

Comme il n'y avait que 2 ou 3 rassemblements d'organisés et quelques concours officiels j'ai préféré envoyer des mails à tous les membres de la commission pour leur demander s'il avait des questions ou des remarques à formuler, Seul François Gueguen m'a répondu en me demandant de poser la question sur les championnats des clubs maintien ou retour à l'ancien système des rencontres (sujet évoqué au conseil départemental) aucune autres questions

### **TROPHEE VETERANS**

58 équipes était inscrites pour le trophée vétérans 2021 malgré la crise sanitaire le trophée à pu se dérouler dans de bonne condition en respectant le protocole sanitaire mis en place par la fédération

2 équipes ont été inscrite par erreur 5 ont déclarés forfait

#### - **Trophée A**

Dans le trophée A le carré final avait lieu à PLABENNEC et était composé des clubs de GOUESNOU, PLOURIN, PLOUDANIEL, PLOUVORN

En demi-finale GOUESNOU contre PLOURIN. Victoire de PLOURIN

PLOUDANIEL contre PLOUVORN victoire de PLOUVORN

Pour la 3em et 4 me place GOUESNOU contre PLOUDANIEL victoire de PLOUDANIEL

En finale PLOUVORN contre PLOURIN victoire de PLOURIN  
1<sup>er</sup> PLOURIN 2<sup>em</sup> PLOUVORN 3<sup>em</sup> PLOUDANIEL 4<sup>em</sup> GOUESNOU

### **Trophée B**

Dans le trophée B le carré final avait lieu à LESNEVEN et était composé des clubs de  
CLEDER CHATEAUNEUF KERLOUAN GUIPAVAS

En demi-finale CHATEAUNEUF contre KERLOUAN victoire de CHATEAUNEUF

CLEDER contre GUIPAVAS victoire DE CLEDER

Pour la 3 -ème et 4 -ème place KERLOUAN contre GUIPAVAS victoire de KERLOUAN

En finale CHATEAUNEUF contre CLEDER victoire de CHATEAUNEUF  
1<sup>er</sup> CHATEAUNEUF 2<sup>em</sup> CLEDER 3<sup>em</sup> KERLOUAN 4<sup>em</sup> GUIPAVAS

Un grand bravo aux organisateurs de ces 2 compétitions ainsi qu'aux équipes pour  
leur sportivité

## **12) Rapport de la commission coupe de France et Finistère Cathy LE BIGOT**

Pour cette saison nous avons 60 clubs d'inscrits. 12 Clubs se sont retrouvés en  
zone (7 de l'année 2020/2021 et 5 pour la saison 2021/2022)

Le 2eme tour de zone à lieu le 14 novembre 2021. A ce jour sont toujours en course :

Quimperlé contre Bourg les comptes

Landivisiau contre Avranches

Et sont exempts les clubs de Ploudaniel, Plouigneau, Guipavas, Gouesnou, Le  
Relecq- kerhuon et Bannalec

La date du 3eme tour de Zone étant le 19 Décembre

Pour votre information la finale Nationale de la Coupe de France aura lieu les 10-11  
et 12 mars à Cesson Sevigné à l'espace Glaz Azena.

### **Coupe du Finistère 2021**

27 clubs participants se sont affrontés au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe du Finistère. Les clubs de  
COMBRIT LANDERNEAU, LOCTUDY et PLOUGASTEL ont été qualifiés pour les  
phases finales et demi-finales le 03 octobre à Plougastel.

1 grand bravo à eux tous et en particulier au Club de LANDERNEAU notre vainqueur 2021.

Je tiens à remercier Christian arzel mon adjoint dans cette commission avec qui j'ai eu plaisir à travailler cette année.

Nous tenons tous les deux à mettre les points sur les i sur la façon dont se font les tirages.

Sachez que tous les ans tous les tirages de Coupes que ce soit Finistère ou France se font en visio à trois personnes. Pour cette saison il y avait Christian moi-même et Joel. Il y a donc un triple contrôle donc aucune possibilité de favoritisme. Nous avons toujours été intègre. Nous tenions à vous en faire part car les ragots et les mauvaises informations vont parfois bon train que ce soit sur les réseaux sociaux ou sur les terrains.

### **13) Rapport de la commission de discipline Cathy LE BIGOT**

Cette saison nous avons eu à juger 4 absences aux Championnats sans justificatif. Ce qu'il faut savoir c'est que dès l'absence aux Championnats que ce soit Secteur, Départementaux ou Régionaux, vous avez un délai pour vous justifier auprès du comité. Si dans votre équipe une personne est absente et que vous êtes toujours engagé le jour J, allez sur place pour présenter votre licence et signaler que vous êtes là. Dès que le délai est dépassé pour vous justifier vous passez en Discipline et cette dernière ne peut que constater que le Comité n'a pas été informé et reçu les justificatifs dans les temps règlementaires. Passez l'information à vos joueurs au moment de leur inscription. La commission de Discipline et moi-même serai-ent enchantées de ne plus avoir à juger toutes ces personnes qui ce sont fait sanctionner par faute de ne pas connaître le règlement et les conséquences de leur absence sans justificatif et pensent que s'inscrire à un Championnat c'est comme s'inscrire à un concours officiel. Nous sommes dans l'obligation d'appliquer par la suite le règlement Disciplinaire.

Merci à tous ceux qui sont dans cette commission et m'épaulent lors des différentes convocations.

Merci à vous tous de m'avoir écouté. Je vous souhaite un bon congrès

### **14) Licence 2021 Lucien L'HARIDON**

Mesdames et Messieurs, Bonjour.

Avant de vous faire le bilan de la saison 2021 sur les compartiments dont j'ai la responsabilité au sein du Comité, je voudrais vous dire qu'une majorité des Clubs m'avaient fait parvenir pour le 2 voire 3 Novembre les documents pour le Congrès Départemental.

Malgré tout, quelques clubs (en augmentation) n'ont pas tenu compte des remarques qui avaient été formulées lors de nos précédents Congrès.

- Assemblée Générale non faite pour le 30 Octobre, donc non réception des documents à la date du 2/11 comme demandé.
- Réception incomplète des documents,
- Difficultés pour les lire lorsque ceux-ci sont établis manuellement,
- Encore trop nombreux mails adressés pour réclamer des documents absents ou incomplets (77),
- Documents incomplets ou indéchiffrables (fiches adresses). Un mail de test sera adressé à tous les clubs courant Décembre pour vérification.
- 14 clubs n'avaient fait parvenir leur publicité des partenaires et les chèques.
- Plusieurs fiches de préparation adresses sont incomplètes ou présentent des anomalies.
- Quelques fiches comptables ont été retournées non signées mais réglées.
- A la date du 8 Novembre, 1 club n'a toujours pas donné signe de vie (aucun document réceptionné)

Je rappelle que depuis maintenant 6 ans, nous demandons à ce que toutes les A.G. des Clubs soient obligatoirement faites avant le 31 Octobre. Certains n'ont programmé leur AG que le week-end de la Toussaint, voire le week-end dernier

Comment voulez-vous faire parvenir vos documents pour le 2 Novembre comme nous vous l'avons demandé.

Il n'y a heureusement pas que du mauvais. Comme chaque année je félicite certains bénévoles des clubs pour la très bonne qualité des documents transmis au Comité. Je ne citerai pas de noms cette année pour éviter des jalousies.

## **ATTENTION**

En 2022, le Congrès Départemental aura lieu le 19 Novembre à ST RENAN. Celui de 2023 aura lieu à CARHAIX le 18 Novembre 2023.

Nous réitérons ces instructions pour le Congrès 2022 : **Toutes les Assemblées Générales devront être réalisées pour le week-end du 22-23 Octobre dernier délai.** Il vous reste un an pour réserver une salle de réunion.

La totalité des documents sera à faire parvenir **pour le 2 Novembre 2022 au plus tard.**

Les inscriptions pour les Championnats par Équipes de Clubs doivent nous parvenir pour le 15 Janvier 2022 (délai de rigueur) pour les CDC Vétérans et pour le 30 Avril au plus tard pour les CDC Open et Féminines.

Aucune relance ne sera faite et aucune inscription ne sera prise après ces dates.

Les documents vous être transmis par mail en fin de mois, avec le montant à ajouter ou à déduire de votre règlement pour les CDC 2021.

### **LICENCES 2021**

3569 licences établies en 2021 (dont 247 nouvelles, 158 reprises avec cartes et 3164 renouvellements sans carte), (4274 en 2020, soit - 705 licences).

+ 31 duplicatas

+ 25 corrections d'erreurs

Détail des licenciés sur l'état joint et présent dans votre dossier.

Moins de problèmes dans les bordereaux de demandes :

- Ordre alphabétique généralement respecté,
- Quelques différences dans les règlements,
- Bordereaux non complétés et non signés au verso, (surtout en fin de saison)
- Encore des demandes de nouvelles licences sans photo.

Rappel : Pour réceptionner les licences au Comité le jeudi, les demandes doivent nous être parvenues au plus tard le lundi et traitées par le Comité le même jour. Les demandes réceptionnées et traitées le mardi ne nous parviendront que le jeudi suivant.

Tous les Clubs « semblent » maintenant utiliser le logiciel de demande de licences informatisées que nous avons mis en service il y a maintenant 5 ans.

Je vais vous parvenir par mail la semaine prochaine, la liste de vos licenciés 2021 sur laquelle figure la date du dernier certificat, ceci pour vous permettre de réclamer un nouveau certificat de moins d'un an. Je vous ferai parvenir également la liste de vos licenciés classés « Elites » et celle des licenciés classés « Honneurs ».

### **Pyramide des âges**

L'âge moyen des licenciés du Finistère est toujours de 58 ans. (Celui des Hommes : 59 ans, et des Féminines : 53 ans)

### **Photos**

Nous avons fait remonter au fur et à mesure les photos dans Geslico. Il restait encore 56 licenciés sans photo sur les 3569. Une liste par club de ces derniers a été remise aux Responsables de Secteur lors de la dernière réunion du Conseil Départemental du 02 Octobre. Certains clubs ne nous transmettent pas régulièrement les photos.

### **Lecteurs de Cartes à puces**

Tous les clubs sont dotés d'un lecteur mais nous savons que dans certains clubs les lecteurs ne fonctionnent plus. Ces clubs sont priés de pourvoir à leur remplacement auprès du Comité (Prix coûtant : 150,00€ à la charge des Clubs).

Nous avons acheté 3 nouveaux lecteurs à la Boutique Officielle SAOS.

L'utilisation du lecteur est obligatoire pour valider vos licences avec le logiciel de commande de licences informatisées.

### **Étuis Licences**

Nous avons toujours un stock d'étuis rigides achetés auprès du SAOS Promotion Pétanque à la disposition des Clubs qui en feront la demande au prix de 0.50€ l'étui (frais d'expédition du SAOS et vers les Clubs compris).

## MUTATIONS 2021

- **158 mutations ont été enregistrées en 2021 :**
- 99 mutations internes réalisées à 30.00€ : 2 970.00€
- 44 mutations internes gratuites : 0.00€
- 15 mutations externes à 50.00€ : 750.00€
- Total : 3 720.00€

Reversé à la FFPJP :

- Mutations internes : (10.00€) 990.00€
- Mutations externes : (20.00€) 300.00€

Reversé au C.R.B. :

- Mutations externes : (10.00€) 150.00€
- Total : 1 440.00€

Reste Net : 2 280.00€

### 15) **Compte rendu financier**

Mesdames, Messieurs, Bonjour.

La saison 2021s'achève aujourd'hui et je souhaite à toutes et à tous un bon congrès et une bonne saison sportive 2022.

Vous avez tous, dans vos dossiers, le compte de résultat de cette saison (document de couleur **jaune**) et le budget prévisionnel pour l'année 2022 (document de couleur **vert**).

### RÉSULTATS2021 :

#### **DEPENSES :**

Prévisionnel : 165 464.00

Réalisé : 135 365.85

Différence : **+30 098.15 (moins de dépenses)**

## **RECETTES :**

Prévisionnel : 165 464.00

Réalisé : 127 264.10

Différence : **-38 199.90 (moins de recettes)**

**BALANCE : - 8 101.75 (négative)**

Ce bilan négatif a été engendré principalement par l'effet de la crise sanitaire du COVID 19 sur le déroulement de nos compétitions et championnats et la baisse du nombre de licences établies en 2021 : -705 licenciés et les aides financières accordées aux clubs en 2021 et que je vous indiquerais toute à l'heure.

## **Quelques rubriques méritent des commentaires :**

### **DEPENSES**

1	Commission Arbitrage	<b>-834</b>
2	Championnats de France	<b>-3517</b>
3	Championnats Départementaux	<b>-4096</b>
4	Divers (Tenues CD, Flamme, Roll Up)	<b>+4 625</b>
5	Commission Sportive	<b>-2670</b>
6	Congrès Départemental	<b>-1 090</b>
7	Congrès National	<b>-1 221</b>
8	FFPJP : Licences et Mutations	<b>-8 825</b>
9	Comité Régional : Licences et Mutations	<b>-3 645</b>
10	Fourniture de Bureau	<b>-871</b>
11	Championnats Régionaux	<b>-3 000</b>
12	Lots Tombola CDF	<b>- 4547</b>
13	Frais déplacement et réunions CD	<b>- 4797</b>
14	Achats de Marchandises (SAOS)	<b>-1 378</b>

- 1) Il s'agit de refacturation de produits d'arbitrage SAOS destinés aux Arbitres.
- 2) Pas de Championnats de France Doublettes et Tête à Tête en 2021.
- 3) Pas de Championnats Départementaux Doublettes et Tête à Tête en 2021.
- 4) Les tenues des membres du CD n'avait pas été budgétisées. Nous avons également fait confectionner 2 flammes et 1 Roll Up.
- 5) Pas de Championnats de Secteurs doublettes et Tête à Tête en 2021.
- 6) Congrès Départemental 2020 en visioconférence début 2021. Pas de buffet
- 7) Congrès National en Visio en 2021. Pas de frais déplacement et d'hébergement.

- 8) 705 licenciés en moins en 2021, et licenciés jeunes gratuites y compris les juniors et moins de mutations (304 en 2020 – 158 en 2021).
- 9) Même remarque que ci-dessus
- 10) Moins de fournitures de bureau utilisées car moins de permanence.
- 11) Pas de Championnats Régionaux, sauf Championnats Jeunes
- 12 Achats pour 5047.24€ Lots Tombola
- 13) Peu de permanence depuis le début de l'année = moins de frais de déplacement.
- 14) Moins d'achat au SAOS Boutique Officielle et moins de vente.

## RECETTES

1	FFPJP et CRB : Aides Championnats de France	<b>-4 428</b>
2	Congrès Départemental	<b>-2 000</b>
3	Discipline	<b>-226</b>
4	Licences	<b>-16354</b>
5	Mutations	<b>-3 880</b>
6	Billets Tombola	<b>+4 856</b>
7	Redevances et Mises Championnats	<b>-12 000</b>
8	Remboursement Frais Déplacements	<b>-472</b>
9	Subventions Conseils Général et Départemental	<b>-319</b>
10	Commission Sportive	<b>-2128</b>
11	Subvention ANS-DAN-FFPJP	<b>+2 300</b>
12	Vente Marchandises (SAOS, Ligue et Divers)	<b>-1 713</b>

- 1) Moins de Championnats de France en 2021.
- 2) Congrès Départemental 2020 en visioconférence en 2021 = Pas de buffet dinatoire.
- 3) Peu de concours et de compétitions = moins d'infraction et d'amende
- 4) Licences : Voir commentaires des dépenses : moins de licences = moins de recette.
- 5) Moins de mutations demandées en 2021.
- 6) Il a été vendu 2428 billets de tombola dont le tirage va être effectué tout à l'heure.
- 7) Pas de Redevances et mises pour les Championnats (secteur et départementaux).
- 8) Peu de remboursement en 2021.

- 9) Pas de Championnats de France en 2020, donc pas de subventions des Conseils Régional et Départemental pour nos déplacements au Championnats de France 2020.
- 10) Aucune mise pour les Championnats de Secteur et les frais d'engagement pour les CDC 2020 avaient été provisionnés sur 2021.
- 11) Une subvention de 2300.00€ nous a été attribuée pour : la relance de la pétanque chez les Jeunes, chez les Féminines et la restructuration de notre Comité.
- 12) Comme il y avait moins d'achats, il y a également moins de vente de produits SAOS.

Je tenais à vous informer que j'ai omis de déduire ou d'ajouter sur vos fiches comptables 2020 le montant des inscriptions des équipes que vous aviez minorées et majorées pour les Championnats par Equipes 2021. J'enverrai à chaque club courant décembre le montant à déduire ou à ajouter pour les inscriptions 2022

### **SITUATION FINANCIERE au 12/11/2021**

Nos avoirs bancaires que je vais vous détailler ci-après et arrêtés à la date du 12 Novembre 2021 représentent environ 95% d'un exercice et vont nous permettre d'assumer l'exercice 2022 et d'organiser sereinement les Championnats de France Doublettes masculins et Têtes à Têtes féminins programmés les Samedi 26 Août et Dimanche 27 Août 2023 au Parc des Expositions de Quimper.

Nous provisionnerons 40 000.00 € pour cette grande manifestation.

<b>C.M.B. GOUESNOU</b>	
Compte Courant	31 438.07 €
Livret Bleu	76 510.72 €
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	
Compte Courant	2 081.28 €
Compte Courant CDF Quimper 2023	15 054.90 €
Livret Association	21 957.26 €
Compte Titres	8 578.00 €
<b>CAISSE</b>	87.02 €
<b>Total des Avoirs</b>	<b>155 707.25</b> €

Les comptes sont arrêtés à la date du 12 Novembre 2021.

M. Jean-Pascal HERNOT et M. Marcel Yves BARON, Vérificateurs aux comptes ont effectué un audit par sondage sur la gestion de notre comptabilité le Samedi 6 Novembre au Siège du Comité à PLOUGASTEL et certifié la régularité de nos comptes.

Je tiens personnellement à remercier pour leur contrôle objectif.

**Je reste à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de me transmettre par mail au Comité après le Congrès.**

Vous trouverez à la page suivante, les mesures financières qui ont été accordées aux Clubs en 2021.

### **MESURES D'AIDES FINANCIERES ACCORDÉES AUX CLUBS EN 2021**

- 1) Affiliation gratuite pour 2021,
- 2) Inscription Coupe de France 2021 gratuite,
- 3) Inscription Coupe du Finistère 2021 gratuite,
- 4) Inscription Trophées Vétérans et annexe 2021 gratuite,
- 5) Inscriptions gratuites aux Championnats des Clubs 2021 (seniors, vétérans et féminines), sur la base des équipes engagées en 2020. La régularisation se fera lors des inscriptions des Championnats des Clubs 2022.
- 6) Licences 2021 gratuites pour les catégories « jeunes » (benjamins, minimes, cadets et juniors),
- 7) L'augmentation de 2.00€ du prix des licences de la Fédération a été prise en charge en 2021 par le Comité Départemental.
- 8) Le Comité a pris également en charge en 2021, l'augmentation de 1.00€ du prix des licences du Comité Régional de Bretagne.
- 9) Reversement en 2020 aux 5 Secteurs des redevances « Nombre de joueurs » et « Equipes qualifiées » des Secteurs Doublettes Seniors et Doublettes Mixtes, (les championnats départementaux n'ayant pas été organisés en raison de la pandémie).
- 10) Pour terminer, il avait été décidé qu'exceptionnellement et raison de la situation sanitaire, de ne pas faire imprimer en 2021 de Calendrier Officiel des Compétitions, mais de le diffuser sur le site du Comité Départemental. Ceci nous fera économiser 5 à 6 000 €uros correspondant environ aux publicités annuelles du carnet. Les chèques vous sont rendus.

### **Chiffrage des aides financières globales accordées aux Clubs et joueurs**

Affiliations 2021	4 623.00€
Inscriptions Coupe de France 2021	Gratuite (compris dans affiliation)
Inscriptions Coupe du Finistère 2021	600.00€
Inscriptions Trophée Vétérans 2021	580.00€
Licences Jeunes Gratuites	2 200.00€
Prise en charge par le Comité de l'augmentation Licence par la FFPJP (2.00€)	7 138.00€
Prise en charge par le Comité de l'Augmentation Licence CRB (1.00€)	3 569.00€
Reversement Redevances Nbre de joueurs aux 5 secteurs	2 306.00€ (versées en octobre 2020)
Reversement Redevances Equipes Qualifiées aux 5 secteurs	2 000.00€ (versées en octobre 2020)
Publicités Calendrier Officiel Compétitions	5 500.00€
Inscriptions Qualificatifs Secteurs gratuites	10 104.00€
Pourcentage sur les mises (25%)	2 526.00€
<b>Total</b>	<b>41 146.00€</b>

### Chiffrage des aides financières directement accordées par le Comité Départemental

Affiliations 2021	4 623.00€
Inscriptions Coupe du Finistère 2021	600.00€
Inscriptions Trophée Vétérans 2021	580.00€
Licences Jeunes Gratuites	2 200.00€
Prise en charge par le Comité de l'augmentation Licence par la FFPJP (2.00€)	7 138.00€
Prise en charge par le Comité de l'Augmentation Licence CRB (1.00€)	3 569.00€
Redevances 1.00€/joueurs des Secteurs	2 526.00€
<b>Total</b>	<b>21 236.00€</b>

**Je vous remercie de m'avoir écouté et en l'absence pour raisons professionnelle et personnelle des vérificateurs aux comptes, je passe la parole à notre Président Joël LARREUR qui vous rapporter leur compte-rendu.**

**Bon Congrès à tous.**

## **16) Rapport de vérificateur aux comptes**

Les deux vérificateurs étant absents le rapport est lu par le président

**RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES DU  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE  
ET DE JEU PROVENÇAL DU FINISTÈRE  
SAISON 2021**

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors du congrès départemental du 14 novembre 2020, nous, Mrs BARON Marcel Yves et HERNOT Jean-Pascal, vous présentons notre rapport relatif aux comptes de la saison 2021 sur :

- Le contrôle des comptes du Comité Départemental du Finistère
- La justification de nos appréciations.

Nous avons effectué notre audit en mettant en œuvre les diligences permettant d'obtenir l'assurance que la gestion et la trésorerie ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons donc examiné par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Sur la base de nos vérifications, nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle de la saison écoulée.

Fait à PLOUGASTEL DAOULAS,

Le 6 Novembre 2021

Marcel Yves BARON



Jean-Pascal HERNOT



## **17) Approbation des rapports et comptes rendus**

Avez-vous des questions sur ces différents comptes rendu et rapports.

Apparemment aucune question

Je vous demande donc de les valider par un vote à mains levées

*Les comptes rendus et rapports sont approuvés à l'unanimité*

## 18) Election complémentaire au sein du comité directeur

Nous devons statutairement faire appel à candidature pour le poste de médecin, cette année nous avons reçu 1 candidature, il s'agit de Monsieur Noël GUYADER du club de PLOMELIN, il n'est pas présent aujourd'hui retenu par ses obligations professionnelles.

Je vous demanderais donc de valider sa candidature par un vote à mains levées

*Adopté à l'unanimité*

Avant de vous libérer pour une petite pause nous allons procéder à deux votes à Bulletins secrets que vous avez dans l'enveloppe de votre dossier

**1er vote** : Championnat CDC Vétérans 2022, deux propositions (bulletin orange)

- a. Comme en 2021, 1 rencontre de la poule par site
- b. Comme en 2019 toutes les rencontres de la poule sur le même site

**2eme vote** : Financement championnat de France QUIMPER 2023 (bulletin vert)

- 1) Augmentation de deux Euros par licence seniors en 2022 et 2023, ces sommes seront prélevées sur les fiches comptables en fin de saison.
- 2) 1 carnet de tombola à vendre par licencié au tarif de 1,00€ le billet

Avez-vous des questions sur ces deux votes

Pas de question la commission électorale va procéder à l'appel des clubs

## Pause

## Organisation saison 2022

### Résultats des votes/ 159 voix

#### Championnat CDC Vétérans 2022

Réponse A :79 voix, Réponse B 64 voix, Nul 14 & 2 votes blancs.

En 2022, une rencontre de la poule par site.

## Financement championnat de France QUIMPER

L'augmentation de deux Euros par licence seniors en 2022 et 2023 est largement plébiscité, ces sommes seront prélevées sur les fiches comptables en fin de saison.

### **1.1) Dispositions Fédérales**

Je donne la parole à Philippe STEPHANT élu Fédéral

Bonjour, Je remercie Joël et le comité du Finistère pour son invitation, président du comité voisin depuis 30 ans, c'est la première fois que je participe a votre congrès et qui plus est devant un ancien vice-président de la Fédération.

En avant-première Je vous informe de quelques points importants décidés lors de notre dernier Comité Directeur Fédéral des 4, 5 et 6 novembre à Marseille

#### **Pour les organisateurs de Nationaux jeunes :**

La fédération subventionnera à hauteur de 250€ par catégorie et prendra en charge l'arbitre National

Le Comité Régional subventionnera 250€ par catégorie

Le Comité Départemental subventionnera 250€ par catégorie

L'organisateur devra ajouter 350€ pour chaque catégorie

Tout cela à la seule condition que l'organisateur signe une convention avec la Fédération pour s'engager à organiser son national jeunes pendant 4 années consécutives. Dans cette convention il sera indiqué que les subventions fédérales ne seront versées que les 2 premières années.

Il sera précisé dans la convention que le National devra totaliser au moins 48 équipes (une moyenne de 16 équipes par catégorie) et que si l'organisateur décide de signer la convention et de ne plus organiser au bout de deux années il devra rembourser la Fédération.

Il est bien entendu que si l'organisateur refuse de signer cette convention il ne bénéficiera d'aucune aide Fédérale.

### **Concernant le Championnat des Clubs Féminins**

Il a été décidé de supprimer le tir de précision des compétitions et ce à partir de 2022. Décision prise après un sondage réalisé auprès des féminines.

### **Mutations :**

Il est rappelé qu'à partir de 2022 les mutations internes après une ou plusieurs années sans reprises de licences deviennent payantes.

Après demande de certains Comité Départementaux d'augmenter les tarifs de mutations nous avons décidés de maintenir le tarif actuel, c'est-à-dire 30€ en interne et 50€ pour une mutation externe.

### **Certificat Médical :**

A partir de 2022 le certificat médical ne sera plus obligatoire pour les mineurs, un questionnaire médical suffira. Il a été envoyé à tous les Comités un exemplaire du certificat médical spécial jeunes ainsi qu'un nouveau pour les adultes.

## **Championnats de France :**

Nous avons réalisé deux projets de carré d'honneur pour ces championnats, un carré spécifique pour les championnats télévisés et un autre pour les non télévisés, ceci dans le but d'uniformiser tous les carrés d'honneur et de ne pas se trouver dans les extrêmes suivant les organisateurs. La fédération imposera donc de réaliser ces carrés d'honneur suivant le cahier des charges avec des tribunes imposées et en contrepartie elle règlera le coup des tribunes. Suivant les spécificités du site de l'organisateur des aménagements au cahier des charges seront acceptées. Pour les championnats télévisés la contenance des tribunes serait de 2500 places environs et pour un non télévisé de 1000 places environs.

(Power Point)

Nous avons aussi travaillé sur la modernisation de ces championnats de France.

Le championnat de France Triplettes Seniors Masculins Open à 256 équipes passera à 128 équipes.

Dans un premier choix nous avons envisagé de faire un championnat 1<sup>ère</sup> catégorie à 128 jumelé avec le promotion à 128 mais cela implique de modifier entièrement la classification actuelle, donc ce choix reste en sommeil.

Il a donc été décidé de faire un championnat Triplette Senior Masculin Open à 128 équipes jumelé avec le triplette Senior Féminin à 128 équipes.

Dans ce cas nous libérons le week-end du France Triplette Féminin et de ce fait nous mettons en place un nouveau championnat de France : le triplette Mixte.

Tout ceci ne sera applicable qu'en 2023.

En 2023 aussi va démarrer le championnat de Tir de Précision car il avait été annoncé tous les deux ans et sur les années impaires.

Enfin je terminerai par le point qui risque de bouleverser les habitudes et de faire des mécontents et des contents.

### **La catégorisation Vétéran :**

Sur directive de la CEP (Comité Européen de Pétanque) nous devront descendre l'âge de la catégorie vétéran à 55 ans au lieu de 60 ans, cela sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

A partir donc de 2023 les compétitions 55 ans et plus disparaîtront de Gestion concours et il n'y aura plus que des compétitions vétérans. De ce fait il a été demandé de créer dans gestion concours une compétition 65 ans et plus. Chaque Comité, ou club décidera d'utiliser ce genre de compétition ou pas.

Vous constaterez donc la réforme annoncée à bien démarrée.

Je vous remercie de m'avoir écouté et j'espère ne pas avoir pris trop de temps sur votre programme et je reste à votre disponibilité pour répondre, dans la mesure de mes moyens, à vos questions.

## 1.2) Disposition Régionale

Le président Jean Noël VENON étant absent, il nous a préparé une allocution qui sera lue par Cathy LE BIGOT secrétaire Générale de la région Bretagne

Je tiens à m'excuser pour mon absence à votre Congrès pour raisons familiales.

Encore une année assez difficile qui se termine et merci à tous les clubs, licenciés et licenciées pour avoir fait tout ce qui était possible pour que cette année soit la moins perturbée. Avec toutes les réglementations qui changeaient constamment c'est presque au jour le jour que nous avons dû gérer. Il a à remarquer et à féliciter tout le monde car la Bretagne a été la région à avoir un des meilleurs taux de reprise de licence avec 85% en moyenne. Le nombre de licenciés national est d'environ 229 000 soit près de 50 000 de moins qu'en 2020. Pour la Bretagne 9620 licenciés soit 1460 licences en moins; ce qui représente une perte de recette d'environ 8000 euros. Mais avec tous les championnats de France qui n'ont pas eu lieu et autres annulations les dépenses ont été également diminués et nous terminons l'année 2021 avec un excédent de près de 30 000 euros. Cet excédent servira pour les années suivantes à permettre de bien fonctionner sans avoir besoin de augmenter la participation régionale sur les licences jusqu'en 2024. Avec la création du centre d'entraînement régional dès 2022, c'est environ plus de 10 000 euros minimum par an qu'il nous faudra assurer pour permettre son bon fonctionnement sans compter les différentes aides et subventions ANS et éventuellement régionales. Nous pouvons d'ores et déjà, après une année affirmer que Thomas notre CTFR a entièrement remplie sa fonction et son rôle. Il a continué à se former personnellement en passant son BF2 et continue de la faire en préparant son brevet d'état. Tout ceci ne pourra qu'être bénéfique pour continuer sa mission. Heureusement que je l'ai pour m'aider car à l'époque actuelle je serais bien incapable avec la meilleure volonté du monde d'assurer le travail qu'il nous faut assurer. Rien que pour cette année nous avons pu, avec le dossier qu'il a fait, obtenir une subvention de 6500 euros alors que les années précédentes nous n'en avons aucune. J'ai encore pas mal de choses à lui demander et de travail à faire. Il nous faut continuer à travailler avec le milieu scolaire ce qui, pour cette année, a été très difficile à mettre en place compte tenu de la pandémie. Je pense d'ailleurs que 2022 sera encore une année de transition. Nous avons été optimiste à la région dans notre budget en pensant qu'une meilleure reprise de licence aura lieu ; croisons les doigts.

Il y a un sujet qui me tiens à cœur est le jeu provençal: je pense qu'il nous faut avant la fin de la mandature relancer ce sport qui remporte beaucoup de succès dans certaines régions en plus du sud de la France. Plusieurs pistes sont envisageables mais rien ne pourra se faire sans que vous, président de club et vos licenciés qui pourraient être intéressés ne soutenez ce projet. Il me semble qu'un championnat par équipe de club dans un premier temps pourrait être un premier pas. Si 4 ou 6 clubs par département seraient intéressés rien n'empêcherait de le mettre en place. Il y a certainement aussi d'autres idées à ce sujet. Je compte sur vous pour en parler dans vos clubs et faire remonter les infos.

J'ai remarqué aussi autre chose qui me chagrine. Nous avons régulièrement en Bretagne des joueuses et joueurs de niveau national voire même international mais force est de constater que nous ne sommes pas en capacité de les conserver et nous ne pouvons faire autrement que de les voir partir dans d'autres clubs en France. Cette année encore un jeune breton fait partie de l'équipe de France qui va participer au championnat du Monde en Espagne. Je suis quasi certain que lui aussi va aller dans une autre région car il n'a pas d'autre choix s'il veut évoluer à un niveau qui est le sien. Peut-être qu'avec la création du centre d'entraînement et de formation les choses vont changer en tout cas je l'espère fortement. Nous avons aussi en Bretagne le savoir-faire.

Pour la première fois depuis mon assez longue carrière à la pétanque (plus de 30 années de dirigeant) un congrès régional électif s'est tenu en visio conférence comme la plupart des congrès départementaux d'ailleurs, espérons seulement qu'il n'y en aura pas d'autre. Les membres élus m'ont renouvelé leur confiance et je les remercie ; je ferais, pendant les années du mandat qu'il me reste, tout mon possible pour développer la pétanque en Bretagne.

Des élections ont également eu lieu en mars au niveau national et nous avons eu un membre de notre région qui a été élu et est avec vous cet après midi. Un nouveau président fédéral et une nouvelle équipe se sont mis en place avec des projets et des changements importants qui vont intervenir des 2022 ou 2023. Il va certainement vous en parler brièvement mais vous aurez bientôt tous les informations avec le compte rendu du dernier comité directeur fédéral qui a eu lieu le week-end dernier auquel j'ai assisté comme représentant des régions. Un seul regret est la non élection de Gérard CHEVALIER qui n'a pas convaincu malgré tout le travail effectué pendant ses 8 années de mandat

Le championnat de France tripléte sénior qui a eu lieu à LANESTER s'est très bien déroulé malgré une météo très capricieuse. Il faut féliciter toutes les personnes

qui, de près ou de loin, ont aidé à son déroulement car tout était très bien fait malgré les contraintes sanitaires obligatoires.

L'an prochain un autre évènement aura lieu en BRETAGNE, il s'agit de la finale de la Coupe de France qui aura lieu fin mars au GLAZ ARENA de CESSON CEVIGNE en banlieue de RENNES. Les 8 équipes qui ont gagné toutes les rencontres précédentes seront présentes autant dire qu'il y aura du bon monde. Si vous n'avez rien de particulier de prévu il faut y aller cela ne se reproduira pas avant longtemps.

J'ai pu remarquer pour 2022 que vous êtes optimistes et positifs car il y a plus de concours régionaux et de concours nationaux en Bretagne que les années précédentes et je vous en remercie. 3 nationaux jeunes sont prévus qui rentreront je l'espère dans le circuit national qui est prévu. Il ne reste plus qu'à espérer ne pas être obligé de faire comme cette année avec l'annulation de la quasi-totalité de nos grands concours, restons positifs.

Je laisse le soin à Thomas de vous donner d'autres informations et de répondre à toutes les questions que vous voulez sans abuser du temps qui lui est imparti

Pour terminer Je vous souhaite un bon congrès et une très bonne saison sportive 2022 en regrettant une nouvelle fois de ne pouvoir être avec vous aujourd'hui.

Jean Noël VENON

Président du Comité Régional

Par la suite Thomas GOURLAY nous présente son travail et ses projets pour  
2022  
Campagne de subventions ANS

La FFPJP gère une enveloppe destinée à tout projet de développement répondant à « des critères d'intérêt général permettant de garantir la pratique du sport pour tous publics, à tous les critères d'intérêt général permettant de garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de licences de la fédération ».

Cela ne comprend donc pas le haut-niveau ou la prise en charge seule des frais de déplacement.

Lors de la campagne 2020 la FFPJP disposait d'une enveloppe totale de 194 000€ pour l'ensemble du territoire :

- 155 836€ constituant la base ouverte à tous
- 22 164€ réservé à l'outre-mer
- 16 000€ d'enveloppe complémentaire exclusivement réservée aux clubs

A noté que d'ici 2024, l'A.N.S a fixé pour objectif aux fédérations de consacrer au moins 50% de leur enveloppe globale à destination des clubs.

Pour réaliser une demande la rédaction d'un projet associatif de club est obligatoire. La prochaine campagne s'ouvrira en avril 2022 pour une clôture fin mai 2022.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou être assistés dans vos démarche, n'hésitez pas à contacter votre responsable d'équipe technique.

### Campagne de labellisation des écoles de pétanque

Celle-ci ayant été reportée, elle se déroulera à partir de septembre 2022. Pour réaliser une demande la rédaction d'un projet associatif d'école de pétanque est obligatoire.

Nous nous déplacerons avec Mr Richard Omnes dans les différentes écoles de pétanque afin de vous aider dans vos démarches.

### Projet du Centre d'Entraînement Régional

Il est un organe lié au Comité Régional De Bretagne De Pétanque Et De Jeu Provençal.

Sa création entre dans le cadre de l'axe 4 du projet de développement associatif du CRB :

- Axe 4 : Animation de la vie sportive et du haut niveau  
3. Création d'un Pôle d'entraînement Régional

Il est une structure préparatoire au haut-niveau, regroupant les 18 meilleurs jeunes joueuses et joueurs de la région. Les catégories concernées sont minimes, cadets et juniors.

Il permet à ces jeunes de perfectionner leur niveau de jeu, grâce à un encadrement technique et sportif, en vue d'intégrer les sélections nationales.

Le CREPJP doit favoriser une émulation entre tous les acteurs fédéraux de son territoire (comités départementaux, clubs, écoles de pétanque et de jeu provençal, ...) afin d'obtenir les meilleures performances sportives possibles. En cela, elle constitue un nouveau système de détection assurant un suivi tout au long de l'année à l'échelle régionale.

Il fait partie de la filière d'accession au haut niveau de la FFPJP.

Les jeunes intégrant le CRE réaliseront 4 stages d'un jour et demi (1 par département) ainsi qu'au minimum une compétition sous les couleurs du CRE.

Projets pour 2022 :

Le CRB a voté la mise en place d'un CRC jeunes. Celui-ci sera lancé dès 2022.

Concernant le championnat régional tripléte jeunes, le CRB a pris en compte les remarques sur l'organisation 2021. Le système Swiss sera maintenu, des propositions d'amélioration vont être faites par les membres de l'ETR.

Un projet de plateaux benjamins est en cours de rédaction. Une étude de faisabilité doit être faite avant de présenter le dossier au vote dans les Comités.

Une analyse de la pratique chez les séniors féminines va être réalisé en 2022 afin d'étudier des possibilités d'amélioration.

### **1.3) Dispositions Départementales**

Un petit mot sur notre projet des deux championnats de France à QUIMPER initialement prévu en 2020 reporté en 2021 et à nouveau annulé en 2021. Pour nous aider au financement de ces championnats nous avons organisé une tombola depuis 2020 le tirage est en cours actuellement et sera affiché à la fin du congrès, toutes les recettes perçues de la vente des billets a été intégralement dépensé en lots 61 en tout. Nous vous avons proposé deux solutions pour financer notre projet en 2023 vous avez voté nous respecterons votre décision. Après un premier contact très favorable avec la ville de QUIMPER et le parc des expos de PENVILLERS, nous relancerons dès le début 2022 la mise en place d'un comité d'organisation, toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'impliquées et travailler durant les deux années à venir seront les bienvenues

### **1.4 Licences et tarifs 2022**

Un rappel des consignes que nous reconduisons chaque année et que nous vous avons rappelées au congrès qui s'est tenu en visioconférence l'an dernier et qui sont toujours d'actualité :

- **Utilisation obligatoire du Logiciel « Demande de licences Informatisée ».**
- Les demandes manuelles ne seront traitées que si les demandes informatiques sont à jour.
- **Répertorier les demandes par ordre alphabétique sur le bordereau de demande.**
- Les licences (en bon état) ne doivent plus être adressés au Comité pour validation, mais conservées dans votre club. C'est à vous qu'il appartient de les valider via Gestion Concours dès réception du mail du Comité vous informant de la validation.
- Faire figurer le numéro de licence en entier (8 chiffres).
- Ecrire le nom et le prénom en majuscule, l'adresse et la date de naissance lisiblement.
- Compléter dans la mesure du possible l'adresse mail du licencié.
- Y indiquer obligatoirement **la date du dernier Certificat Médical et la date du nouveau certificat (si nouveau certificat).**
- Veuillez bien à nous faire savoir s'il y a changement d'adresse ou de nom, par exemple en surlignant le changement.
- Le bordereau de demande doit être signé par le Président du Club ou son représentant.
- Si la licence demandée vous semble en mauvais état, profiter du renouvellement pour demander un duplicata, (tout en nous retournant l'ancienne licence). Coût supplémentaire : 2.00€)
- Inutile de nous remettre un chèque supérieur à votre commande de licences. Le montant exact est plus simple pour notre comptabilité.
- Pensez à nous faire suivre les photos des nouveaux licenciés et celles manquantes. (**Il ne sera pas établi cette année de nouvelles licences sans photo**).
- Il n'est plus délivré de copie d'écran pour les licences demandées tardivement. Cette procédure étant réservée aux demandes de duplicatas en cours.
- Le règlement doit se faire **impérativement par chèque**.
- Pour finir, vous voudrez bien nous faire parvenir vos demandes de licences au plus tard pour le lundi, afin de pouvoir les recevoir le jeudi suivant (jour de livraison pour le CD29).

Un modèle du bordereau de prise de licence se trouve sur le site du Comité.

L'utilisation de ce bordereau est **obligatoire** pour toutes demandes de licences : nouvelles, ou renouvellements avec ou sans cartes.

**Pour les nouvelles licences** : fournir un certificat médical de moins de 1 an.

**Pour les renouvellements** : le licencié doit certifier avoir rempli le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, il doit fournir un nouveau certificat médical.

Tous les certificats présentés pour la licence 2019 sont devenus obsolètes. Ils étaient valables pour la validation 2019, 2020 et 2021. La présentation d'un nouveau certificat médical de moins d'un an est obligatoire pour les licences 2022.

**Pour les mineurs** : le représentant légal doit attester qu'il a renseigné ce même questionnaire de santé QS-SPORT et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, il devra fournir un certificat médical.

A chaque demande de licence, vous êtes tenus d'informer le licencié de l'intérêt de souscrire les garanties complémentaires optionnelles accidents corporels, correspondant à l'option « AVANTAGE » proposée par MMA Assurances, conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport. Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la FFPJP :

<https://www.mma-assurance-sports.fr/ffpjp/>

Coût de ces garanties complémentaires : 7.00€ / an.

L'option « Avantage » vient en complément des garanties de base.

**Les certificats médicaux, les attestations sur l'honneur et les bordereaux de prise de licences (demandes ou de renouvellement) sont conservés dans les Clubs qui en assurèrent la gestion comme par le passé. Cette gestion leur permettra de remettre directement le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur au licencié en cas de demande de mutation.**

La mise à jour annuelle du serveur GESLICO a été faite les 10 et 11 Novembre. Le serveur GESLICO redeviendra opérationnel au cours de la semaine prochaine, le temps d'une restauration et restructuration complète des bases de données pour la nouvelle saison sportive 2022.

La situation des licences a été arrêtée le 30 septembre 2021. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, nous pouvons :

- Continuer à faire, avec une année de reprise 2021, des reprises de licences avec ou sans carte, des duplicatas.
- Faire des nouvelles licences, avec l'année de reprise 2022, et **uniquement pour des personnes qui n'ont jamais eu de licence**, avec un certificat médical de moins d'un an.

Nous avons mis en place, un nouveau programme de demandes informatisées de licences début janvier 2018. Ce petit logiciel permet d'accélérer les demandes de renouvellement, de

nouvelles licences et duplicatas, mais nécessite que la personne qui demande les licences soit dotée d'un ordinateur et du lecteur en état de marche du Club.

Cette année, nos 67 clubs semblent utiliser ce logiciel. Ce logiciel, très convivial avec ses onglets de couleurs vous permet de connaître immédiatement le montant de votre commande à régler au Comité, avec l'onglet « Facturation » (1 exemplaire est à remettre à votre trésorier et un second exemplaire est à nous faire parvenir avec votre demande.

Ce procédé évite de transmettre les licences au Comité, (donc économie de frais postaux aller et retour) **mais nécessite un contrôle des licences avant l'envoi du bordereau et la mise à jour des licences avec le lecteur dès la validation faite par le Comité.**

Seules les licences nécessitant une réfection (licences cassées ou en mauvais état, et changements de catégorie) sont adressées au Comité.

### **Tarifs 2022**

Prix des licences sans changement. Nous avons répercuté pour les demandes de renouvellement avec carte et demandes de duplicata la baisse consentie par la FFPJP :

<b>Catégories</b>	<b>Prix des licences 2022</b>	<b>Demande de renouvellement avec carte</b>	<b>Demande de duplicatas en cours d'année</b>
<b>Vétérans, Seniors,</b>	<b>31.00€</b>	<b>33.00€</b>	<b>20.00€</b>
<b>Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors,</b>	<b>0.00€ (licence gratuite)</b>	<b>2.00€</b>	<b>5.00€</b>

Je vous rappelle les catégories et les dates de naissance correspondantes :

Vétérans : nés en 1962 et avant,

Seniors : nés en 2004 et avant,

Juniors : nés en 2005, 2006 et 2007,

Cadets : nés en 2008, 2009 et 2010,

Minimes : nés en 2011, 2012 et 2013,

Benjamins : nés en 2014 et après.

### **Mutations 2021**

Le prix des mutations reste encore inchangé pour cette saison à savoir :

**Mutation interne : Tarif : 30,00€**

**10.00€ pour le FFPJP**

**20.00€ pour le Comité quitté**

- Les mutations internes suite à un changement de club après une ou plusieurs années sabbatiques sont désormais payantes à partir de cette année : 30.00€.
- Mutation gratuite pour les catégories Benjamins, Minimes et Cadets 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.
- Elles doivent être demandées sur les triptyques fédéraux avant de demander une nouvelle licence.
- C'est le club quitté qui fournit le triptyque de mutation et garde le formulaire jaune, les feuillets blanc et rose sont expédiés au Comité pour validation par le joueur accompagné d'un chèque à l'ordre du CD29 Pétanque.
- Le feuillet rose, une fois signé par le Comité est réexpédié au licencié qui le présente à son nouveau club.

- Il est impératif de signaler sur le bordereau de licence, le changement de club même après plusieurs années sans licence.

**Mutation externe : Tarif : 50,00€**

**20.00€ pour la FFPJP,**

**20.00€ pour le Comité Départemental,**

**10.00€ pour le Comité Régional**

- Cela concerne toutes les mutations des licenciés Seniors, Juniors et Cadets dernière année.
- Toutes les mutations externes après une ou plusieurs années sabbatiques sont payantes et quel que soit le motif.
- Sont à régler au Comité quitté ;
- Après accord du comité quitté le licencié est placé en mutation sur le fichier fédéral, même après plusieurs années sans licences.

**La période normale de mutation ne s'étend plus du 1<sup>er</sup> Décembre au 31 Décembre chaque année. Il est possible de demander une mutation à tout moment de l'année, du moment où aucune licence n'a encore été établie pour l'année en cours et il n'est possible de demander qu'une seule mutation dans l'année.**

Les mutations internes et externes pour les licenciés (vétérans - seniors – juniors – cadets dernière année) d'un club qui se met en sommeil (donc encore affilié, avec paiement de la cotisation pour la saison 2020), sont payantes.

Les mutations internes au comité, suite à la non-affiliation d'un club sont gratuites.

Les mutations externes au comité suite à la non-affiliation d'un club sont payantes.

Si un licencié qui est suspendu un certain temps, sa situation dans le club d'origine est, elle aussi, suspendue. Cela veut dire que si celui-ci veut reprendre sa licence et qu'il en profite pour faire soit une mutation interne, soit une mutation externe, **la mutation est payante**. Il en va de même pour sa classification, s'il est « honneur », il reste « honneur ».

Il doit solliciter sa demande de mutation entre le 1<sup>er</sup> Décembre et le 31 Décembre, s'il envisage reprendre une licence dans un autre club à la fin de la suspension au cours de l'année 2021.

Le tarif des mutations est fixe

Il ne peut en aucun cas être minoré ou majoré

Obligation de remplir le triptyque pour  
toutes les mutations

#### **1.4 Budget Prévisionnel**

Le Budget Prévisionnel 2022 que je vous présente aujourd'hui est un prévisionnel qui a été très difficile à établir compte tenu des deux dernières saisons très affectées par la COVID 19. Ce prévisionnel tient compte d'une participation normale aux concours, championnats, CDC et autres manifestations qui sont organisées chaque année et des mesures d'aides financières nous nous allons encore accorder pour la saison 2022.

Nous avons essayé d'ajuster au mieux toutes les rubriques tant les dépenses que les recettes.

Certaines rubriques ne sont pas compressibles et d'autres sont liées aux qualifications et participations de nos équipes aux Championnats de France. De ce fait, certaines rubriques risquent encore d'être en delà de nos prévisions ou en dessous en 2022.

Nous avons programmé pour 2022 de nouvelles formations pour les arbitres, éducateurs, initiateurs, Formation à la « Gestion des Concours » si besoin est, formation à la « demande informatisée de licences » pour ceux qui rencontrent encore des problèmes, formation au logiciel « Vérification des licences » dépenses que nous avons évaluées que nous avons évaluées globalement à 1 000€ environ.

Nous avons maintenu le montant des subventions des organismes et aides des collectivités (qui sont, malgré tout orientées vers la baisse), et solliciterons une nouvelle subvention ANS pour 2022.

Nous avons maintenu nos dépenses 2022 dans notre rubrique « Championnats de France ». Nous espérons faire aussi bien qu'en 2019 dans les qualifications régionales. Nous tenons compte de la prise en charge complète de 3 Triplettes Jeunes qui seront encore qualifiées directement aux Championnats de France lors des Championnats Départementaux. Le coût des tenues CDF sont imputées également dans cette rubrique.

Licences, affiliations, mutations : Nous avons augmenté le montant de nos dépenses et recettes pour 2022 en espérant maintenir voire augmenter le chiffre de 3569 licenciés.

## **CONCLUSION**

Même si ce prévisionnel est objectif et ajusté, il est toujours à craindre que certaines rubriques se trouvent en fin d'année soit en dessus soit en dessous de nos prévisions.

### **Avant de conclure, je voudrais vous rappeler ce que j'ai déjà dit tout à l'heure :**

Les retours de fiches comptables et autre documents (affiliations, publicités, fiches signalétiques et liste adresses) doivent être faits dans les délais impartis.

**Il est impératif qu'en 2022, que toutes les Assemblées Générales des Clubs soient faites pour le 23 Octobre dernier délai, compte tenu de la date du Congrès le 19 Novembre 2022 à ST RENAN.**

Les clubs ont la possibilité d'obtenir d'éventuelles aides financières dont celles du Conseil Départemental qui a créé un fonds d'aide spécifique aux sports et qui attribue une aide de 5.00€ par licencié à tous les Clubs Sportifs du Finistère.

Plus de 5000 structures sont inscrites à l'opération « Soutiens ton Club » et près de 1 million d'euros ont été récoltés.

Je vous rappellerai pour terminer les mesures d'aides financières qui seront faites à tous les Clubs pour la saison 2022 et qui influenceront sensiblement nos recettes pour 2022.

## **MESURES D'AIDES FINANCIERES AUX CLUBS POUR 2022**

<b>Mesures d'aides proposées pour 2022</b>	<b>Montant</b>	<b>Bénéficiaires</b>
Gratuité des Inscriptions aux qualificatifs Secteurs	23 400.00€	Joueurs ou Clubs
Pas de % sur les mises (25%)	5 850.00€	Clubs organisateurs
Redevances Fixes à régler au CD	-550.00€	Organisateurs Championnats
Licences Jeunes Gratuites	2 200.00€	Joueurs ou Clubs
<b>Total :</b>	<b>30 900.00€</b>	

Je vous en remercie par avance et reste à votre disposition pour toute information complémentaire avant de vous demander de bien vouloir adopter ce budget prévisionnel.

Bonne fin de congrès à tous.

## 1.6 Championnats par équipes : Gaël PARC

Merci aux clubs qui n'ont pas répondu au sondage du C.R.B. sur l'heure de début des rencontres de venir me donner leur réponse à la fin du congrès.

## 1.7 Attribution des championnats

Les championnats attribués en 2020 et annulés suite à la pandémie de covid sont resté attribués aux mêmes organisateurs, ils devront tous nous faire parvenir pour le 2 décembre l'autorisation municipale.

Pour les autres attributions nous avons priorisé les dossiers complets, ils restent un championnat non attribué et différentes compétitions départementales car il nous faut les autorisations municipales, qui devront nous parvenir également pour le 2 décembre.

Lecture des attributions de championnats par le secrétaire

<b>Congrès Départemental 2023</b>	18 Novembre 2023	<b>LE POHER CARHAIX</b>
<b>Congrès Départemental 2022</b>	19 Novembre 2022	<b>Saint RENAN</b>
<b>CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX</b>	<b>Dates</b>	<b>Attributions</b>
Championnat Départemental Tête à Tête Féminines	2 & 3 Avril 2022	<b>LE POHER CARHAIX</b>
Championnat Départemental Doublettes Masculins	2 & 3 Avril 2022	
Championnat Départemental Triplettes Féminines	09 & 10 Avril 2022	<b>QUIMPERLE</b>
Championnat Départemental Triplettes Masculins	09 & 10 Avril 2022	
Championnat Départemental Triplettes Vétérans	20 & 21 Avril 2022	<b>FOUESNANT</b>
Championnat Départemental Doublettes Féminines	23 & 24 Avril 2022	<b>PLOUNEOUR MENEZ</b>
Championnat Départemental Tête à Tête Masculins	24 Avril 2022	
Championnat Départemental Doublettes Mixtes	07 & 08 Mai 2022	<b>DOUARNENEZ / TREBOUL</b>
Championnat Départemental Doublettes Jeunes	08 Mai 2022	

Championnat Départemental Triplettes Promotions	14 & 15 Mai 2022	<b>PLOURIN LES MORLAIX</b>
Championnat Départemental Triplettes Jeunes	15 Mai 2022	
Championnat Départemental Doublettes Vétérans	10 Juin 2022	<b>St POL de LEON</b>
Championnat T à T Benjamins, Minimes et Cadets	16 Octobre 2022	<b>Saint Thégonnec</b>
Championnat Régional Triplettes Promotions	04 Juin 2022	<b>GOUESNOU</b>
Championnat Régional Doublettes Féminines	05 Juin 2022	
Championnat Régional Tête à Tête Masculins	05 Juin 2022	
<b>COMPETITIONS DEPARTEMENTALES</b>	<b>Dates</b>	
Finale CDC vétérans	30 Juin 2022	<b>Quimperlé</b>
Championnat Dépt Doublettes Mixage (B.M.C.J.)	04 Septembre 2022	<b>BAIE du KERNIC</b>
Challenge de l'Amitié	17 Septembre 2022	<b>Plougastel</b>
1/2 et Finale Coupe du Finistère	02 Octobre 2022	<b>LESNEVEN</b>
1/2 et Finale Trophée Vétérans (60 ans et plus)	18 Octobre 2022	<b>Landivisiau</b>
1/2 et Finale Trophée annexe Vétérans (60 ans et plus)	25 Octobre 2022	<b>Kerhuon</b>
1/2 et Finale CDC D1	06 Novembre 2022	<b>Ergué-Gabéric</b>
1/2 et Finale CDC Féminin	06 Novembre 2022	<b>Ergué-Gabéric</b>

**En rouge**, les championnats attribués après le congrès

### **1.8 Récompenses des dirigeants**

Avant les récompenses dirigeants nous avons les remises de fanions pour la saison 2021.

L'appel sera faite par Gaël et la remise par Patrice

Récompense sportive offerte par la région Bretagne pour la meilleure équipe aux championnats de France Jeunes.

Thomas KERLOGOT du club de GOUESNOU

Carl DUCLAUD du club de PLOUDALMEZEAU

Diégo LARDERET du club de KERHORRE PETANQUE

Christophe KERLOGOT Délégué du club de GOUESNOU

### **Récompenses dirigeant 2019**

#### **Diplôme d'honneur de la FFPJP**

DONVAL Renée du club de GOUESNOU

CROGUENNEC Yvon du club de MOULIN BLANC  
SILVA Hervé du club de COMBRIT

**Médaille de Bronze avec diplôme**

LE TARD Jean Yves du club de PORTSALL  
LAMMER Rémy du club de LA ROCHE MAURICE  
GUEGUEN Claude du club de la BAIE DU KERNIC  
GORSE Dominique du club de COMBRIT  
DUBUY Daniel du club de GOUESNOU

**Médaille d'Argent avec diplôme**

GUENEGUES François du club de PLOUDALMEZEAU  
LE DANTEC Joël du club de DOURIC AR ZIN

**Médaille d'Or**

ULVOAS Patricia du club de COATAUDON

**Mérite National**

LE BIGOT Catherine du club de PONT AVEN

**Récompenses dirigeants 2020**

**Diplôme d'honneur de la FFPJP**

DEBBIA Martine du club de PONT LABBE  
CABIOCH Jean louis du club de GOUESNOU  
COPIN Jean Claude du club de ST POL DE LEON  
CALVAR Claude du club de TREMEVEN

**Médaille de Bronze avec diplôme**

BRIANT Alain du club de PONT DE BUIS  
CAROFF Gilbert du club de FOUESNANT  
JOURDREN Pascal du club de BANNALEC  
MOAN Henry du club de PONT CROIX  
VELLY Frédéric du club de CLEDER

**Médaille d'Argent avec diplôme**

TREPOS Joël du club de DOUARNENEZ TREBOUL

**Mérite national**

LE BORGNE Jean Pierre du club de PLOUDANIEL  
L'HARIDON Lucien du club de LANNILIS

**1.9 Questions diverses**

**Club de PLOUDANIEL**

Il me semble car arrivée sur une feuille sans entête et sans interlocuteur

*Pourquoi le tirage de la phase finale du trophée vétérans n'était pas sur le site du comité ?*

**Le tirage étant 15 minutes avant le début de la compétition et le délégué ne disposant pas de connexion internet il nous était difficile de le faire**

### **Club de DOUARNENEZ TREBOUL**

*Pour le CDC vétérans nous souhaitons, à l'avenir, conserver l'organisation mise en place en 2021, à savoir la réception à domicile de la seule équipe adverse.*

### **Vous avez la réponse avec le résultat du vote de ce jour**

*Dans le championnat CRC nous souhaiterions débiter les rencontres à 10h30 comme précédemment afin de bénéficier d'un retour à domicile plus tôt.*

**Une concertation est en cours avec toutes les équipes engagées en CRC, nous aurons certainement une réponse définitive lors du prochain congrès Régional**

### **Club de PLUGUFFAN**

*Allègement de la paperasse administrative lors du retour des documents pour la préparation du congrès.*

*Est-il possible de généraliser le document que j'ai transmis à Lucien L'HARJDON et qui en remplacerait trois*

**Nous avons bien reçu votre document et après avoir apporté quelques modifications nous le mettrons en application pour la saison prochaine**

*Concernant l'arbitrage est-il judicieux et pertinent de demander aux candidats d'apprendre le règlement du jeu provençal qui n'est pas pratiqué dans la région ou du moins dans le département.*

*La fédération peut-elle envisager d'avoir des arbitres uniquement « pétanque » Qui n'arbitreraient que des parties de pétanque*

**L'intitulé complet de la fédération est déjà une réponse, Fédération Française pétanque et jeu Provençal et si vous avez bien entendu le discours de Jean Noël VENON Président de la région Bretagne des efforts pourrait être fait pour relancer le jeu provençal dans la région. Pour avoir assisté cette année à la formation tronc commun qui donne accès à l'arbitrage, les questions qui traitent de la pétanque sont vraiment basique.**

Voilà pour les questions posées par écrit y a-t-il éventuellement d'autres questions dans la salle

Pas de questions, je clôture donc le 68ème congrès Départemental

## CLÔTURE DE CE 68<sup>ème</sup> CONGRES DEPARTEMENTAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce congrès départemental.

Le Secrétaire Général :

Gaël PARC



Le Président :

Joël LARREUR



Pièces jointes :

- Etat global des licencié(e)s & Comparatifs licences 2019/2021.
- Calendrier général 2022.
- Rassemblements +55 ans 2022.